



Conseil Municipal du lundi 29 février 201

Objet : Compte Administratif – Exercice 2017

Intervenant : Jean Claude Galan

Monsieur le Maire,

Chers collègues

Nous souhaitons faire quelques remarques à propos des chiffres du compte administratif de l'exercice 2017.

Concernant les **dépenses de la section fonctionnement**, nous pourrions nous contenter d'un taux de réalisation de près de 93%. La sincérité de l'évaluation des dépenses est évidente. Cependant, ce taux satisfaisant masque la contrainte que nous exerçons sur le fonctionnement de nos services à cause de la baisse des dotations de l'Etat mais aussi de l'augmentation des dépenses obligatoires. Nous avons aujourd'hui des services qui fonctionnent sans moyen de répondre au moindre aléa non prévu budgétairement.

Concernant les **recettes de fonctionnement** ce sont 2,661 millions d'euros que nous avons perçus en plus que l'inscription au budget prévisionnel, soit 12,3 % de plus que la prévision. Une aubaine pour la continuité des services que nous offrons à la population et la restauration de notre capacité de financement. Cependant, il ne faudrait pas aller au-delà de ce taux sous peine de nous éloigner d'une sincérité qui ne doit pas être supplantée par une prudence excessive.

Les chiffres montrent clairement que le holdup sur les finances communales perpétré par les gouvernements successifs est compensé par la contribution des ménages et la vente d'une partie de notre patrimoine communal.

Enfin un mot sur la **section d'investissement** ;

Nous avons un taux de réalisation qui avoisine les 51% qui passe à 81% si nous adjoignons les restes à réaliser.

Ainsi, sur les 5,2 millions de prévision de dépenses d'équipement nous allons annuler 980 K€ c'est-à-dire près de 20% de la prévision budgétaire ; A notre avis c'est beaucoup, pour ne pas dire trop.

Nous avons déjà un budget d'investissement contraint et nous nous devons de le réaliser le plus complètement possible car, les équipements comme les services, contribuent à la satisfaction des besoins de la population de notre ville.

Ne pas réaliser ce que nous avons voté, c'est priver les Floiracais d'opérations nécessaires et que nous avons retenu pour leur utilité.

Cette remarque est corrélée au premier point que nous avons souligné et nous invite à nous interroger sur les moyens que nous offrons à nos services pour mettre en œuvre la politique déterminée lors du vote du budget.

Face aux carences financières ou en personnel, nos services peinent pour remplir les missions que nous leur confions. Il faut se garder d'avoir une vue uniquement financière de notre gestion et veiller à ne pas oublier l'humain.